

Travaux de restauration des marais du Branzais et de men ar mor

Espace Naturel Sensible (ENS)

15 février 2024

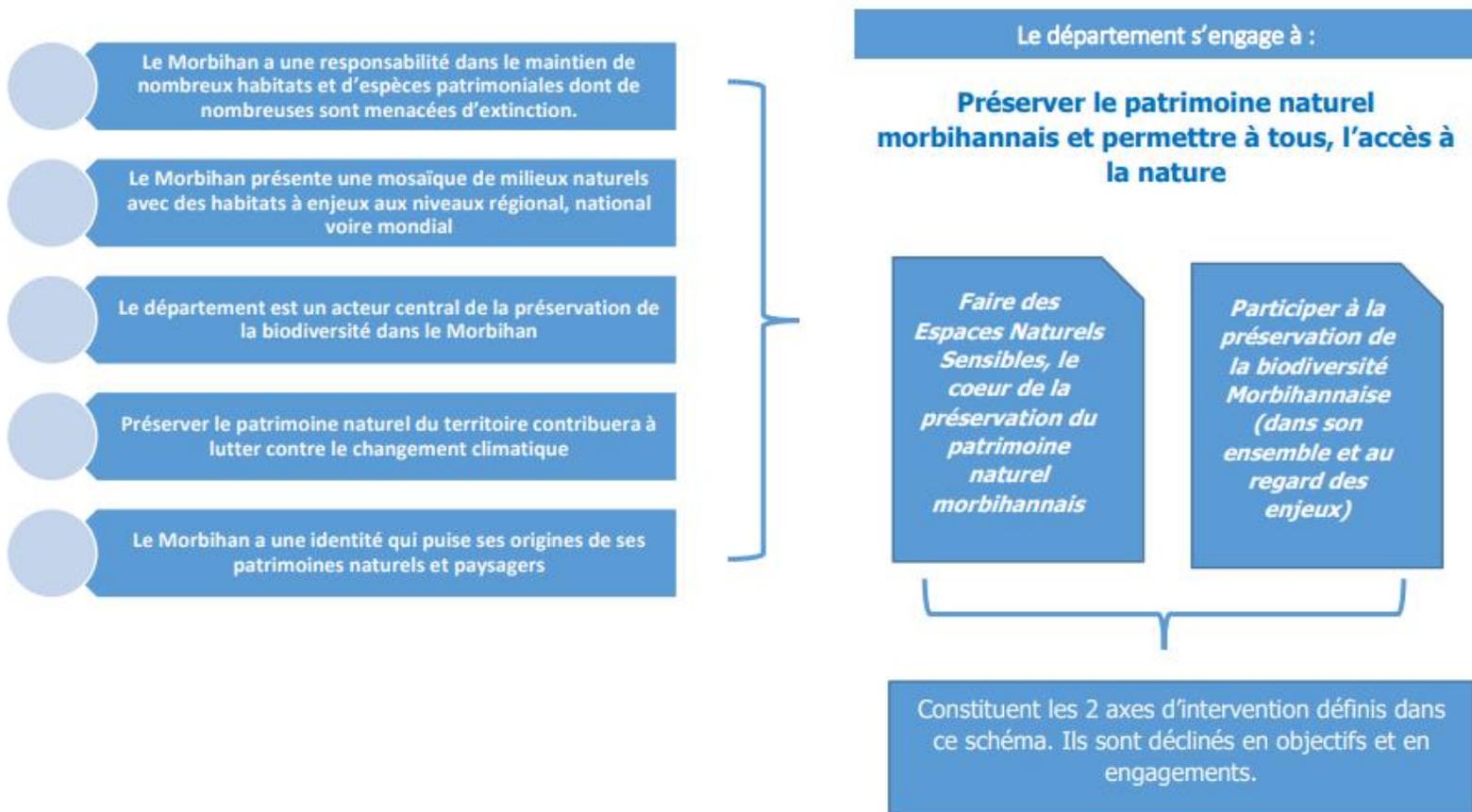


Les grands principes

- Code de l'urbanisme : «Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et assurer la sauvegarde des habitats naturels».
- une compétence des départements
- Schéma départemental pour organiser les différentes actions sur 10 ans
- Adopté par l'assemblée départementale en **décembre 2024**



SDENS - Bilan des enjeux pour le Morbihan



Peu protégé en Bretagne par des réglementations strictes : 1,26 % en zone de protection forte (demande nationale de 10%), 5% en Natura 2000



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner



Les milieux à plus forts enjeux

Des milieux naturels
d'exceptions

Prés salés, marais salants à saumâtres

Habitats majeurs, à forte production et parmi les plus rares à l'échelle internationale (<0,01% en surface), 46% des surfaces bretonnes sont en morbihan

Landes et écosystèmes landicoles

Littorales (primaires/climaciques) ou d'intérieur (secondaire, issus de l'utilisation agricole), en forte régression depuis l'ère industrielle – 3600 ha de landes dans le Morbihan, 80% des landes à Bruyères vagabondes de France sont à Belle -Ile

Dunes et falaises littorales

Plus grand massif dunaire de Bretagne sur 30 km (Gâvres à Quiberon) – habitats très riches en espèces protégées

Forêts et Boisement

Une forêt stable (16 à 18% du territoire) mais jeune (en 1850, elle ne représentait que 5% du Morbihan) menacée par le changement climatique (risque incendies, volet sanitaire)

Cours d'eau et zones humides (dont tourbières)

61% des ZH de Bretagne auraient disparu. Rôles écologiques et économiques face au changement climatique (en 2022, 14/34 sites du réseau national des étiages en assec)

Bocage et prairies

26 500 km de haies et 75 000 ha de prairies naturelles, en diminution impactant les espèces ordinaires (perte de 1/3 des oiseaux communs depuis 1989 en France et des capacités à stocker le carbone et purifier les eaux / maintien des sols)

Un paysage et une
biodiversité
ordinaire en forte
tension

Plus de 200 hectares de marais littoraux à forts enjeux dans les ENS : marais de Suscinio, marais de Lasné, marais de la Villeneuve, marais du Duer, marais de Kervillen, marais de Lagoden et ...



Constats fonctionnels

Marais de Men ar mor

- Le marais de Men-ar-Mor était en voie de comblement, la dynamique d'atterrissement étant très nette (zones de vases nues de plus en plus restreintes).
- Le va et vient (barbotage) des marées limitait très fortement le potentiel d'accueil d'oiseaux d'eau (nidification et reposoir marée haute).
- La fragmentation de l'habitat (espaces fermés et de faible superficie entrecoupés de végétation haute peu favorables aux oiseaux d'eau qui recherchent des espaces dégagés) ;



Marais du Branzais

- Hauteurs d'eau et variations importantes des niveaux d'eau qui empêchaient de jouer un rôle de reposoir de marée haute pour les oiseaux de l'estuaire
- La configuration des lieux n'était pas favorable à l'accueil des nicheurs
- L'absence de remontée d'eaux marines condamnait à terme les habitats « lagune » et « prairie subhalophile », enjeux majeurs du site



Les objectifs de gestion



Marais du Branzais

- ❑ Définition d'une gestion hydraulique et création d'îlots afin d'optimiser l'accueil des oiseaux limicoles/anatidés (hivernage et nidification)
- ❑ Préservation des prairies subhalophiles remarquables (fauche tardive, pâture extensive) ;
- ❑ Préservation des roselières et des prairies nécessaires aux passereaux, pour les haltes migratoires et la reproduction
- ❑ Préservation de sites de reproduction pour le Pélodyte ponctué (eau saumâtre et niveau d'eau faible dans certains bassins) ;
- ❑ Préservation et/ou réhabilitation des habitats nécessaires aux différents insectes patrimoniaux fréquentant le site (maintien de fourrés à Prunelier pour le gazé ...) ;
- ❑ Préservation de linéaires arborés en périphérie et en cœur de site afin de garantir des structures de déplacement et de chasse pour les chiroptères.

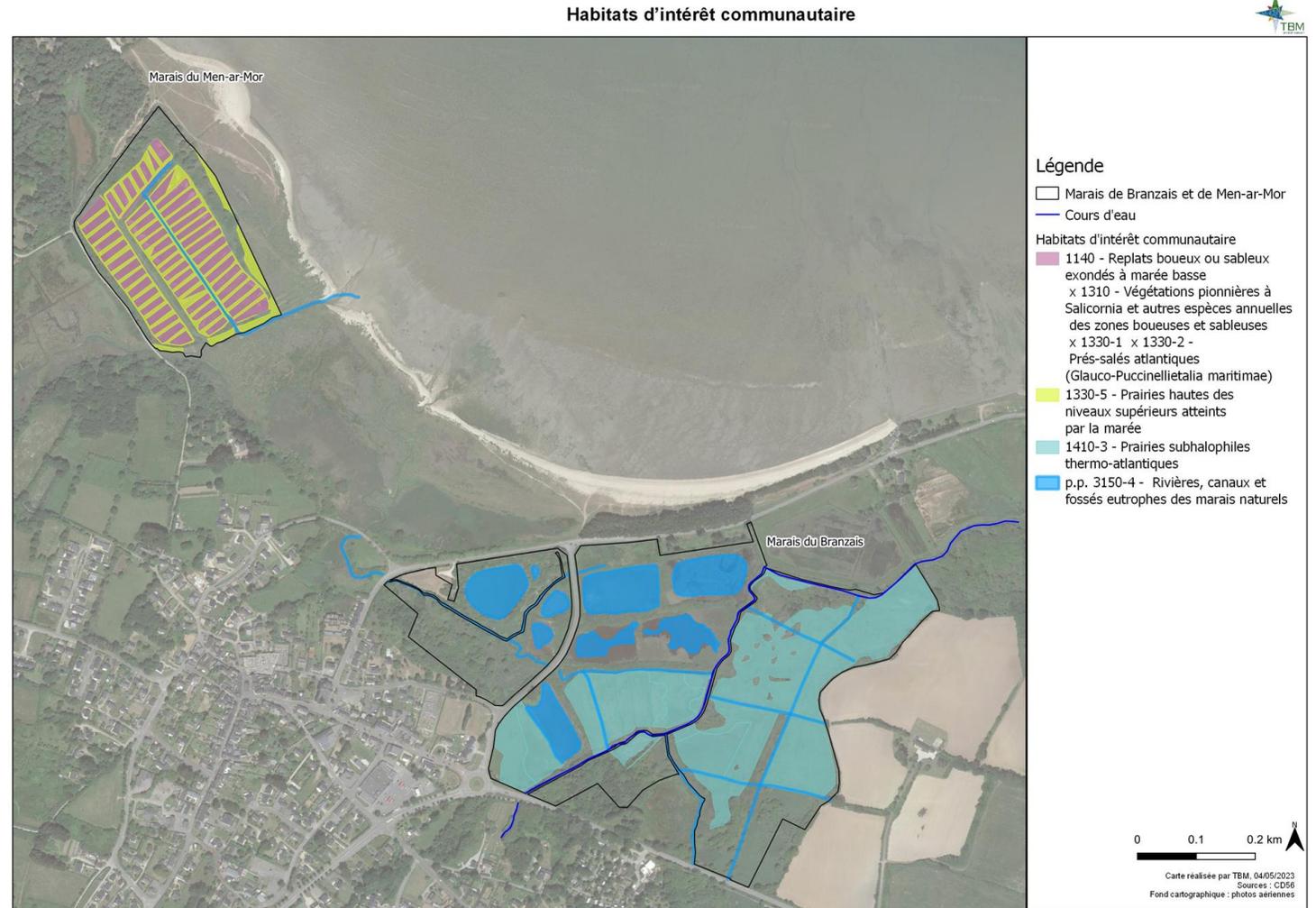
Marais de men ar mor

- ❑ Restauration de milieux lagunaires et la création d'îlots afin d'optimiser l'accueil des oiseaux limicoles/anatidés ;
- ❑ Préservation des stations de l'Armoise maritime et de la Silène de Porto ;
- ❑ Préservation des habitats nécessaires aux différents insectes patrimoniaux fréquentant le site (notamment fourrés à Prunelier) ;
- ❑ Préservation des linéaires arborés en périphérie de site afin de garantir les structures de déplacement et de chasse pour les chiroptères ;

Evaluation des impacts du projet sur les habitats N2000



Les inventaires menés par Ouest aménagement en 1999, mis à jour par ECE Environnement en 2012 et complété par le Conservatoire Botanique de Brest en 2019, ont montré que des habitats d'intérêt communautaire sont localisés au sein des deux entités et que plus de 550 espèces végétales sont présentes



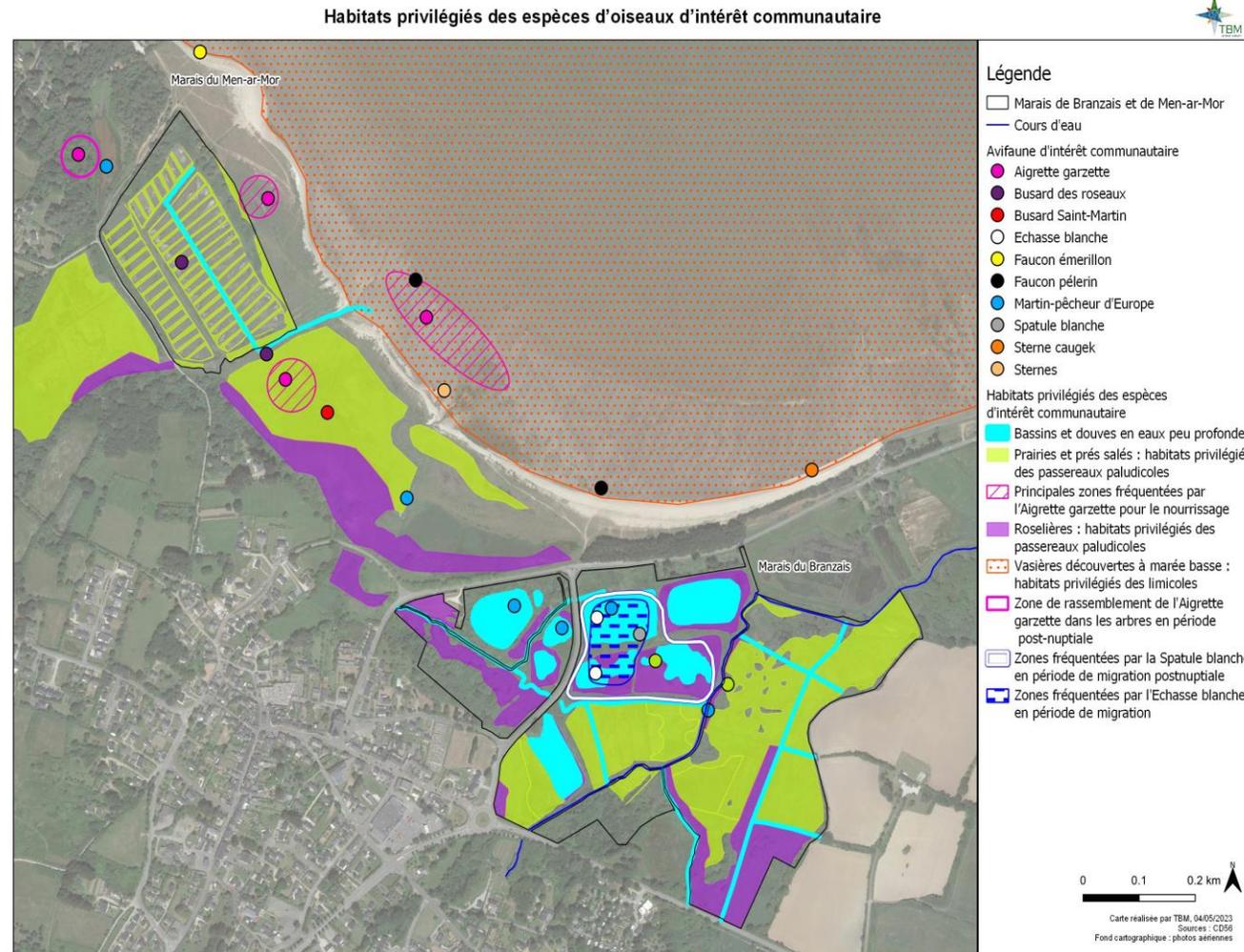
Evaluation des impacts du projet sur les oiseaux de la directive N2000



Les inventaires menés par Emilien Barussaud en 2011 et mis à jour par Cap'Atlantique en 2020, ont recensé 117 espèces d'oiseaux. La diversité ornithologique des sites de Branzais et de Men-ar-Mor est remarquable.

Les oiseaux d'intérêt communautaires sont les suivants :

- L'Aigrette garzette
- L'Avocette élégante
- La Barge rousse
- Le Busard des roseaux
- Le Busard Saint-Martin
- L'Échasse blanche
- Le Faucon émerillon
- Le Faucon pèlerin
- La Gorgebleue à miroir
- Le Martin-pêcheur d'Europe
- Le Phragmite aquatique
- La Spatule blanche
- La Sterne caugék
- La Sterne naine
- La Sterne pierregarin





Un projet multi-partenarial

- Le partage de savoir-faire respectifs entre Cap-Atlantique et le département a été la pierre angulaire de ce projet de renaturation des ces marais
- Le processus de concertation, amorcé il y a dix ans, a trouvé un nouvel élan avec le changement d'équipe au sein de la commune, facilitant ainsi la réalisation du projet
- la déclinaison par l'EPTB du plan de gestion de l'ENS dans une fiche action dédiée dans le DOCOB a facilité l'instruction du dossier par les service de l'Etat
- Reliquat de fond européen (LIFE marais) de Cap'Atlantique a renforcé la viabilité économique du projet avec la signature d'une convention de transfert de maitrise d'ouvrage
- Notice d'incidence N2000 déposée par le département et validé par les services de l'Etat en mai 2023 a permis le démarrage des travaux dès le mois de septembre 2023



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

COPIL Natura 2000 Vilaine



Marais du Branzais et de Men ar Mor



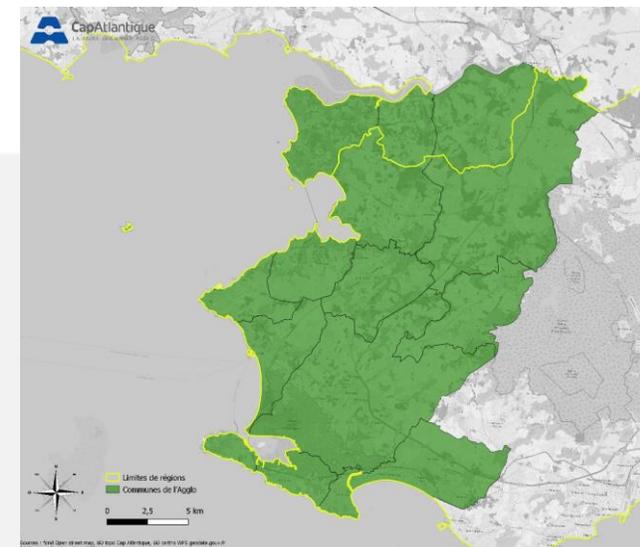
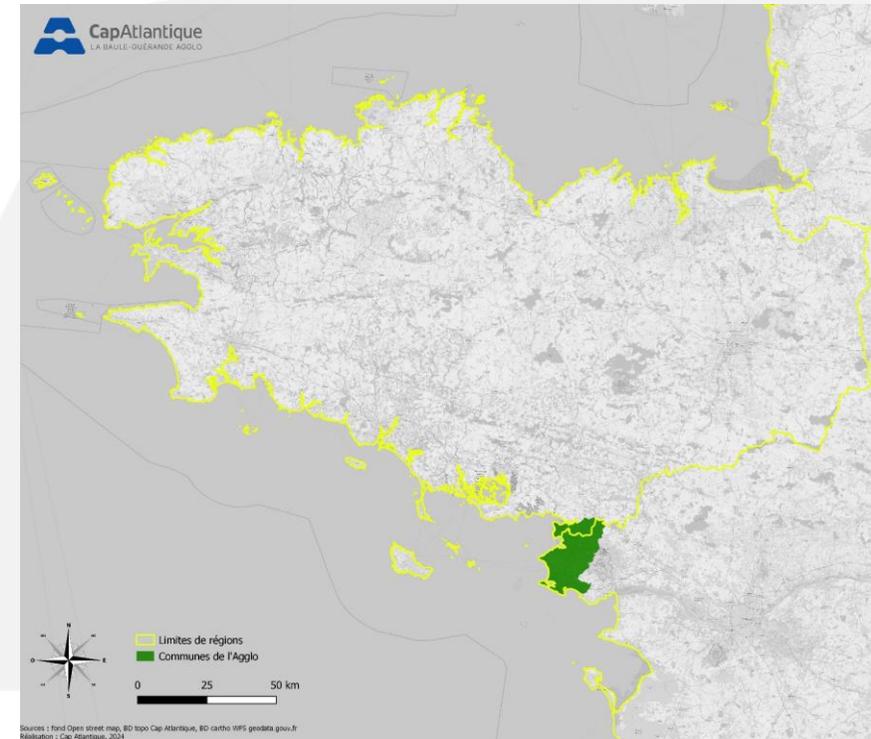
15/02/2024



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

- **EPCI de 15 communes entre Vilaine et Loire :**
 - 12 en 44 (Pays de la Loire)
 - 3 en 56 (Bretagne)
 - 76 000 habitants permanents

- **Impliquée depuis plus de 20 ans sur la biodiversité :**
 - Natura 2000 Marais de Guérande et Mès
 - Coordinateur LIFE Sallina
 - Gestionnaire terrains CDL/Police de l'Environnement
 - Assistant technique ENS 56
 - Contrat nature continuités écologiques avec la Région Bretagne
 - Pilote stratégie et plan d'actions biodiversité du territoire
 - Territoire Engagé pour la Nature 2020-2022 (PDL)
 - 5,7 ETP sur la biodiversité
 - 4 à 800 k€ annuels de budget dédié



Marais du Branzais

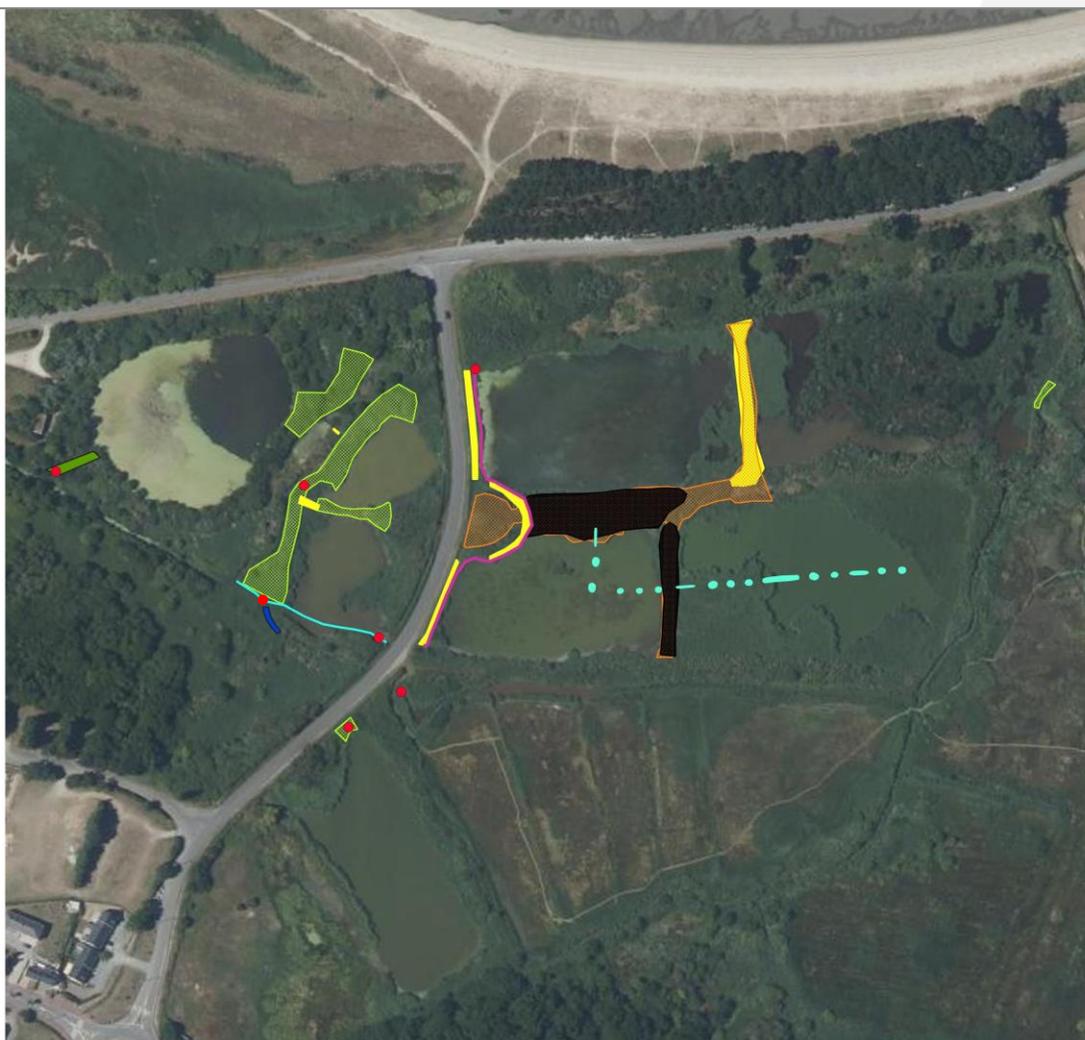
Marais du Branzais

Travaux réalisés entre
septembre et novembre
2023

- Pose d'ouvrages hydrauliques
- Création d'îlots de nidification
- Connexion du fossé
- Digue à reconstituer
- Suppression talus
- Bucheronnage
- Débroussaillage manuel
- Débroussaillage mécanique
- Rayage
- Curage avec export
-



Source : BD ORTHO 2020, IGI
Réalisation : Cap Atlantique - Direction de l'Environnement



Les travaux en quelques chiffres

6,2 ha de bassins pouvant être gérés en faveur de la biodiversité

Pose de 8 ouvrages hydrauliques

Suppression de 2 100 m² de talus pour :
- Création de 9 îlots
- Renfort des digues du site

Débroussaillage manuel de 5 200 m²

Débroussaillage mécanique de 2 500 m²

A partir de 2024, réalisation d'un suivi annuel de la nidification sur les îlots



Marais du Branzais

Marais du Branzais

Travaux à terminer (juillet ou septembre 2024)

- Pose PVC 315 sur 9 ml avec coude et clapet
- Création d'îlots de nidification
- Digue à reconstruire



Source : BD ORTHO 2020, IGI
Réalisation : Cap Atlantique - Direction de l'Environnement



Les travaux à venir

Impossibilité de terminer les travaux à cause des conditions météo de l'hiver 2023

Travaux prévus en juillet ou en septembre 2024 en fonction de la nidification sur les îlots

En attendant ces travaux, réalisation d'une réparation temporaire de la digue SE pour maintenir de l'eau dans le bassin – travaux prévus fin février



Marais du Branzais avant/après travaux



Marais de Men ar Mor

Marais du Men ar Mor

Travaux réalisés entre
septembre et novembre
2023

- Pose d'ouvrages hydrauliques
- Suppression des talus
- Digue à reconstituer
- Reprofilage du bief
- Création/Remodelage d'îlots
- Digue à surélevée
- Talus à élargir côté bassin
- Débroussaillage mécanique
- Rayage



Source : BD ORTHO 2020, IGN
Réalisation : Cap Atlantique - Direction de l'Environnement



Les travaux en quelques chiffres

3,4 ha de bassin pouvant être géré en faveur de la biodiversité

Pose de 4 ouvrages hydrauliques

Suppression de 6 500 m² de talus pour :

- Création de 10 îlots
- Renfort des digues du site
- Reprofilage l'ancien bief

Débroussaillage mécanique de 3 200 m²

Démolition et évacuation d'un cabanon

A partir de 2024, réalisation d'un suivi annuel de la nidification sur les îlots



Marais de Men ar Mor – Bassin avant/après travaux



Sensibilisation et ouverture au public

2023

- Programme « Morbihan Grandeur Nature » en lien avec le CPIE Loire-Océan : 3 sorties les 28 juin, 26 Juillet et 26 octobre – 60 participants
- Réunion publique le 14 septembre – 80 participants

2024

- 3 sorties programmées dans le programme « Morbihan Grandeur Nature » (mêmes dates)
- sortie proposée au membres du COPIL le 22 avril
- Inauguration en septembre 2024





MORBIHAN